

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUIN 2020

L'an deux mille -vingt, le 24 juin 2020, le conseil municipal convoqué le 18 juin 2020, s'est réuni, sous la présidence de Mme DUMONTIER Béatrice, Maire à 18h00.

Sont présents : BLERVACQUE Violette, DUMONTIER Béatrice, ESPEROU Louis-Claude, JOUBIER Andrée-Jeanne, GAILLARD Laurence, JOUBIER Jean-yves, LE RIDANT Claudine,

Absents excusés : ACLOQUE Joël, BACQUET Monique, JAMAN Christèle, VANDAMME Alain.

Madame LE RIDANT Claudine est élue secrétaire de séance.

Quorum non atteint lors de la séance du 17 juin 2020,

1 APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019 ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL 2019 ET AFFECTATION DES RESULTATS

Après que le Maire ait quitté la séance, Monsieur ESPEROU Louis-Claude, troisième adjoint indique que le compte administratif et le Compte de Gestion du budget de la commune sont identiques et présentent le résultat de clôture suivant :

Excédent d'investissement : 21 922,66 €
En excédent de fonctionnement : 219 039,46 €
Excédent de fonctionnement du CCAS : 3 791,29 €

L'excédent d'investissement sera affecté au budget de la commune 2020, section investissement, compte 001 soit 21 922,66 €.

L'excédent d'exploitation sera repris au budget de la commune 2020, de la façon suivante :

section fonctionnement compte 002 « excédent antérieur reporté » soit 222 830,75 €

Ces comptes sont approuvés à l'unanimité et quitus est donné à Madame le receveur de GISORS.

L'affectation des résultats est approuvée à l'unanimité.

**2.APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019 ET VOTE DU COMPTE
ADMINISTRATIF DU BUDGET ASSAINISSEMENT PRINCIPAL 2019 ET
AFFECTATIONS DES RESULTATS**

Après que le Maire ait quitté la séance, Monsieur ESPEROU Louis-Claude, deuxième adjoint indique que le compte administratif et le Compte de Gestion du budget assainissement 2019 sont identiques et présentent le résultat de clôture suivant :

Excédent d'investissement : 899 659,48 €

En excédent d'exploitation : 165 198,55 €

L'excédent d'investissement sera affecté au budget assainissement 2020, section investissement, compte 001 soit 899 659,48 €.

L'excédent d'exploitation sera repris au budget assainissement 2020, de la façon suivante :

section fonctionnement compte 002 « excédent antérieur reporté » soit 9758,03 €

section d'investissement, compte 1068 « autres réserves » soit 155 440.52 €

Ces comptes sont approuvés à l'unanimité et quitus est donné à Madame le receveur de GISORS.

L'affectation des résultats est approuvée à l'unanimité.

Questions diverses

*** la séance est close à 18h30***